

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC CREUSE GRAND SUD

Numéro SIRET : 20004401400013

POSTE COMPTABLE : Tresorerie d'Aubusson1

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.26 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.34 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.45 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.56 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.57 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.61 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.62 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.63 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.65 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.66 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.67 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.68 A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions		X
p.69 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.70 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.71 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.72 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
p.73 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.74 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.75 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.76 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
p.77 C1 - Etat du personnel	X	
p.82 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.83 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.84 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.85 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.86 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.87 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.
Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE
23008

CC CREUSE GRAND SUD
BUDGET PRINCIPAL

BP
2018

I - INFORMATIONS GENERALES

I
A

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :		12 995
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :		2 225
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 015 209,00	2 779 969,00	132,40	271,80

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	641,27	279,00
2	Produit des impositions directes/population	343,39	252,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	728,30	327,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	33,00	92,00
5	Encours de dette/population	657,82	184,00
6	DGF/population	54,70	56,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	28,34%	38,35%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	136,92%	91,13%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	4,53%	28,13%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	90,32%	56,27%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 002 491,38	9 468 140,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	223 689,56	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit) 241 959,06	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	9 468 140,00	9 468 140,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	5 315 191,57	7 095 833,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	97 344,23	175 300,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 1 894 215,20	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	7 306 751,00	7 271 133,00
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	16 774 891,00	16 739 273,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 819 385,33	207 683,56	2 097 000,00	2 097 000,00	2 304 683,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 585 552,77	0,00	2 362 037,00	2 362 037,00	2 362 037,00
014	Atténuations de produits	2 336 864,00	16 006,00	2 598 288,00	2 596 288,00	2 612 294,00
65	Autres charges de gestion courante	752 507,43	0,00	730 260,00	730 260,00	730 260,00
Total des dépenses de gestion courante		8 494 309,53	223 689,56	7 785 585,00	7 785 585,00	8 009 274,56
66	Charges financières	240 357,98	0,00	286 623,77	286 623,77	286 623,77
67	Charges exceptionnelles	198 029,99	0,00	37 408,00	37 408,00	37 408,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 832 697,50	223 689,56	8 109 616,77	8 109 616,77	8 333 306,33
023	Virement à la section d'investissement (5)	679 029,00		569 897,08	569 897,08	569 897,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (258 436,40		322 977,53	322 977,53	322 977,53
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		937 465,40		892 874,61	892 874,61	892 874,61
TOTAL		9 870 162,90	223 689,56	9 002 491,38	9 002 491,38	9 226 180,94

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	241 959,06
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 468 140,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	86 000,00	0,00	102 432,00	102 432,00	102 432,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	691 235,00	0,00	705 799,18	705 799,18	705 799,18
73	Impôts et taxes	6 260 231,00	0,00	6 387 418,00	6 387 418,00	6 387 418,00
74	Dotations, subventions et participations	1 551 610,00	0,00	1 368 342,00	1 368 342,00	1 368 342,00
75	Autres produits de gestion courante	525 850,00	0,00	681 764,33	681 764,33	681 764,33
Total des recettes de gestion courante		9 114 926,00	0,00	9 245 755,51	9 245 755,51	9 245 755,51
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	218 479,83	218 479,83	218 479,83
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 134 926,00	0,00	9 464 235,34	9 464 235,34	9 464 235,34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3 904,66	3 904,66	3 904,66
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				3 904,66	3 904,66	3 904,66
TOTAL		9 134 926,00	0,00	9 468 140,00	9 468 140,00	9 468 140,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 468 140,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	888 969,95
-------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	194 530,00	90 348,78	221 950,13	221 950,13	312 298,91
21	Immobilisations corporelles	233 730,06	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 888,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 193 723,24	6 995,45	91 499,77	91 499,77	98 495,22
	Total des dépenses d'équipement	1 627 851,30	97 344,23	331 449,90	331 449,90	428 794,13
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	648 339,14	0,00	4 625 095,90	4 625 095,90	4 625 095,90
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	335 645,37	335 645,37	335 645,37
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	648 339,14	0,00	4 960 741,27	4 960 741,27	4 960 741,27
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 276 190,44	97 344,23	5 292 191,17	5 292 191,17	5 389 535,40
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			3 904,66	3 904,66	3 904,66
041	Opérations patrimoniales (4)			19 095,74	19 095,74	19 095,74
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			23 000,40	23 000,40	23 000,40
	TOTAL	2 276 190,44	97 344,23	5 315 191,57	5 315 191,57	5 412 535,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 1 894 215,20

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 306 751,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	280 648,60	0,00	94 644,29	94 644,29	94 644,29
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	6 020 758,36	6 020 758,36	6 020 758,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	280 648,60	0,00	6 115 402,65	6 115 402,65	6 115 402,65
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	374 000,00	0,00	2 480,00	2 480,00	2 480,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	293 300,00	175 300,00	66 000,00	66 000,00	241 300,00
024	Produits de cessions					
	Total des recettes financières	667 300,00	175 300,00	68 460,00	68 460,00	243 760,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	947 948,60	175 300,00	6 183 862,65	6 183 862,65	6 359 162,65
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	679 029,00		569 897,08	569 897,08	569 897,08
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	258 436,40		322 977,53	322 977,53	322 977,53
041	Opérations patrimoniales (4)			19 095,74	19 095,74	19 095,74
	Total des recettes d'ordre d'investissement	937 465,40		911 970,35	911 970,35	911 970,35
	TOTAL	1 885 414,00	175 300,00	7 095 833,00	7 095 833,00	7 271 133,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 271 133,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)

888 969,95

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 304 683,56		2 304 683,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 362 037,00		2 362 037,00
014	Atténuations de produits	2 612 294,00		2 612 294,00
65	Autres charges de gestion courante	730 260,00		730 260,00
66	Charges financières	286 623,77	0,00	286 623,77
67	Charges exceptionnelles	37 408,00	0,00	37 408,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	322 977,53	322 977,53
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		569 897,08	569 897,08
Dépenses de fonctionnement - Total		8 333 306,33	892 874,61	9 226 180,94
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				241 959,06
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				9 468 140,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 904,66	3 904,66
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	4 625 095,90	0,00	4 625 095,90
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	98 495,22		98 495,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipements versés	312 298,91	0,00	312 298,91
21	Immobilisations corporelles (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	19 095,74	19 095,74
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	335 645,37	0,00	335 645,37
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		5 389 535,40	23 000,40	5 412 535,80
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE				1 894 215,20
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				7 306 751,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	102 432,00		102 432,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	705 799,18		705 799,18
73	Impôts et taxes	6 387 418,00		6 387 418,00
74	Dotations, subventions et participations	1 368 342,00		1 368 342,00
75	Autres produits de gestion courante	681 764,33	0,00	681 764,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	218 479,83	3 904,66	222 384,49
Recettes de fonctionnement - Total		9 464 235,34	3 904,66	9 468 140,00
+				

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 9 468 140,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 460,00	0,00	2 460,00
13	Subventions d'investissement	94 644,29	0,00	94 644,29
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	6 020 758,36	0,00	6 020 758,36
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	19 095,74	19 095,74
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		322 977,53	322 977,53
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		569 897,08	569 897,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	241 300,00		241 300,00
Recettes d'investissement - Total		6 359 162,65	911 970,35	7 271 133,00
+				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 271 133,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 819 385,33	2 097 000,00	2 097 000,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén.	59 969,00	22 000,00	22 000,00
60611	Eau et assainissement	73 375,55	43 480,00	43 480,00
60612	Énergie - Électricité	195 172,02	145 510,00	145 510,00
60613	Chauffage urbain	19 803,63	82 070,00	82 070,00
60621	Combustibles	3 000,00	4 800,00	4 800,00
60622	Carburants	106 027,18	82 800,00	82 800,00
60623	Alimentation	15 387,04	10 150,00	10 150,00
60624	Produits de traitement	12 796,16	3 500,00	3 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	24 289,91	13 470,00	13 470,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 496,15	19 700,00	19 700,00
60633	Fournitures de voirie	3 612,86	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	8 300,00	16 200,00	16 200,00
6064	Fournitures administratives	11 729,06	3 850,00	3 850,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques	17 015,58	10 150,00	10 150,00
6068	Autres matières et fournitures	16 890,23	14 300,00	14 300,00
611	Contrats de prestations de services	1 463 651,43	1 051 800,00	1 051 800,00
6132	Locations immobilières	56 077,62	60 300,00	60 300,00
6135	Locations mobilières	82 879,18	68 300,00	68 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 500,00	2 100,00	2 100,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	40 916,14	40 180,00	40 180,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	17 038,50	8 400,00	8 400,00
615231	Entretien et réparations voiries	37 931,70	14 000,00	14 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	66 664,27	36 100,00	36 100,00
61558	Autres biens mobiliers	2 640,65	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	106 430,73	93 800,00	93 800,00
6168	Autres primes d'assurance	57 387,27	42 000,00	42 000,00
617	Etudes et recherches	14 379,14	9 420,00	9 420,00
6182	Documentation générale et technique	2 656,90	2 470,00	2 470,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 438,32	4 750,00	4 750,00
6188	Autres frais divers	8 386,44	6 820,00	6 820,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 550,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 704,80	3 200,00	3 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	18 540,20	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	809,00	950,00	950,00
6231	Annonces et insertions	5 456,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	748,77	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	1 350,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 149,01	9 020,00	9 020,00
6238	Divers	15 029,86	1 290,00	1 290,00
6241	Transports de biens	912,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	26 192,22	17 900,00	17 900,00
6251	Voyages et déplacements	9 000,00	5 570,00	5 570,00
6256	Missions	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6257	Réceptions	986,80	3 500,00	3 500,00
6261	Frais d'affranchissement	17 341,01	4 200,00	4 200,00
6262	Frais de télécommunications	38 455,56	25 600,00	25 600,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations...)	11 850,00	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes	20 276,52	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	7 431,92	8 450,00	8 450,00
63512	Taxes foncières	34 565,00	45 000,00	45 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 480,00	3 500,00	3 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 114,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	35 000,00	38 000,00	38 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 585 552,77	2 362 037,00	2 362 037,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	76 616,77	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	17 666,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 914,00	7 368,20	7 368,20
6333	Participation des employeurs à la form° professionnelle con	10 050,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	29 400,00	31 414,74	31 414,74
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	4 800,00	4 480,20	4 480,20
64111	Rémunération principale	898 556,00	848 156,75	848 156,75
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	25 508,00	28 182,94	28 182,94
64118	Autres indemnités	138 602,00	121 313,16	121 313,16
64131	Rémunérations	317 290,00	436 895,86	436 895,86
64138	Autres indemnités	54 425,00	54 833,76	54 833,76
64162	Emplois d'avenir	277 720,00	117 224,50	117 224,50
6417	Rémunérations des apprentis	11 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	264 265,00	292 993,16	292 993,16
6453	Cotisations aux caisses de retraite	324 340,00	293 705,93	293 705,93
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	37 030,00	32 420,30	32 420,30
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	59 178,00	59 178,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	2 500,00	1 400,00	1 400,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	770,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 500,00	11 219,50	11 219,50
6474	Versements aux autres œuvres sociales	15 000,00	12 500,00	12 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 500,00	3 500,00	3 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 600,00	5 250,00	5 250,00
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 336 864,00	2 596 288,00	2 596 288,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agricultu	500,00	500,00	500,00
739211	Attributions de compensation	1 481 664,00	1 451 376,00	1 451 376,00
739221	FNGIR	854 700,00	1 144 412,00	1 144 412,00
65	Autres charges de gestion courante	752 507,43	730 260,00	730 260,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	17 500,00	25 000,00	25 000,00
6531	Indemnités	59 200,00	68 700,00	68 700,00
6533	Cotisations de retraite	2 900,00	3 100,00	3 100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 100,00	6 600,00	6 600,00
6535	Formation	4 380,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	81 952,39	9 176,00	9 176,00
6558	Autres contributions obligatoires	26 848,39	185 508,00	185 508,00
657358	Autres groupements	61 100,00	53 425,00	53 425,00
657364	SPIC	160 000,00	150 000,00	150 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	287 950,00	200 000,00	200 000,00
65888	Autres	44 576,65	28 751,00	28 751,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 494 309,53	7 785 585,00	7 785 585,00
66	Charges financières (b)	240 357,98	286 623,77	286 623,77
66111	Intérêts réglés à l'échéance	238 589,06	184 224,70	184 224,70
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-12 272,74	14 782,15	14 782,15
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	12 169,42	30 626,00	30 626,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)		56 990,92	56 990,92
6688	Autres	1 872,24	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	198 029,99	37 408,00	37 408,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	16 450,43	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	172,83	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	32 367,01	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	149 039,72	35 408,00	35 408,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 932 697,50	8 109 616,77	8 109 616,77
023	Virement à la section d'investissement	679 029,00	569 897,08	569 897,08

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</i>	258 436,40	322 977,53	322 977,53
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	258 436,40	322 977,53	322 977,53
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	937 465,40	892 874,61	892 874,61
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	937 465,40	892 874,61	892 874,61
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	9 870 162,90	9 002 491,38	9 002 491,38
			+	
			RESTES A REALISER 2017 (11)	223 689,56
			+	
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	241 959,06
			=	
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 468 140,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	60 573,91
Montant des ICNE de l'exercice N-1	45 791,76
= Différence ICNE N - ICNE N-1	14 782,15

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandattement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	86 000,00	102 432,00	102 432,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	86 000,00	102 432,00	102 432,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	691 235,00	705 799,18	705 799,18
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 000,00	800,00	800,00
70631	A caractère sportif	245 000,00	250 000,00	250 000,00
70632	A caractère de loisirs	22 000,00	36 500,00	36 500,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	82 260,00	45 000,00	45 000,00
70688	Autres prestations de services	230 000,00	255 000,00	255 000,00
7078	Autres marchandises	200,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	600,00	600,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	47 100,00	44 560,00	44 560,00
70845	Aux communes membres du GFP	36 000,00	44 800,00	44 800,00
70848	aux autres organismes	15 000,00	0,00	0,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	9 675,00	5 000,00	5 000,00
70875	Par les communes membres du GFP		940,00	940,00
70878	par d'autres redevables		16 799,18	16 799,18
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente		5 800,00	5 800,00
73	Impôts et taxes	6 260 231,00	6 387 418,00	6 387 418,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 696 935,00	3 725 430,00	3 725 430,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	402 804,00	436 681,00	436 681,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	135 059,00	139 318,00	139 318,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	159 666,00	160 909,00	160 909,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	15 342,00	15 525,00	15 525,00
73211	Attribution de compensation		28 237,00	28 237,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	194 013,00	194 013,00	194 013,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 656 412,00	1 687 305,00	1 687 305,00
74	Dotations, subventions et participations	1 551 610,00	1 368 342,00	1 368 342,00
74124	Dotation d'intercommunalité	373 409,00	327 681,00	327 681,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	391 351,00	383 179,00	383 179,00
7431	Attributions de la dotation d'équilibre (Grand Paris)	3 110,00	0,00	0,00
744	FCTVA		4 000,00	4 000,00
74712	Emplois d'avenir	153 000,00	59 044,00	59 044,00
74718	Autres	29 000,00	10 654,00	10 654,00
7472	Régions	7 800,00	6 600,00	6 600,00
7473	Départements	4 480,00	17 000,00	17 000,00
74758	Autres groupements	24 000,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	6 210,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	352 770,00	383 355,00	383 355,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	1 543,00	1 783,00	1 783,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes for	265,00	300,00	300,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	164 672,00	171 146,00	171 146,00
7488	Autres attributions et participations	40 000,00	3 600,00	3 600,00
75	Autres produits de gestion courante	525 850,00	681 764,33	681 764,33
752	Revenus des immeubles	523 500,00	509 876,00	509 876,00
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif		169 388,33	169 388,33
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 350,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		9 114 926,00	9 245 755,51	9 245 755,51
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	218 479,83	218 479,83
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	20 000,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers		216 479,83	216 479,83
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 134 926,00	9 464 235,34	9 464 235,34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		3 904,66	3 904,66
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a		3 904,66	3 904,66
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 904,66	3 904,66
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	9 134 926,00	9 468 140,00	9 468 140,00
			+	
	RESTES A REALISER 2017 (10)		0,00	
			+	
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)		0,00	
			=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		9 468 140,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		3 000,00	3 000,00
2031	Frais d'études		3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	194 530,00	221 950,13	221 950,13
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
2041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt national	35 280,00	125 600,00	125 600,00
2041642	SPIC - Bâtiments et installations	59 880,00	0,00	0,00
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	60 000,00	68 850,00	68 850,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	39 370,00	27 500,13	27 500,13
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	233 730,06	15 000,00	15 000,00
21571	Matériel roulant - Voirie	207 850,06	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 760,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	17 000,00	12 000,00	12 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	900,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier	1 900,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	320,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 868,00	0,00	0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	5 868,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1001 (5)	112 102,75	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1002 (5)	183 860,26	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1003 (5)	656,64	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1006 (5)	415 538,38	499,77	499,77
	Opération d'équipement n° 1013 (5)	5 912,40	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 5001 (5)	472 653,18	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 5002 (5)	2 999,63	91 000,00	91 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 627 851,30	331 449,90	331 449,90
16	Emprunts et dettes assimilées	648 339,14	4 625 095,90	4 625 095,90
1641	Emprunts en euros	648 339,14	564 828,46	564 828,46
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 500,00	1 500,00
166	Refinancement de dette		4 058 767,44	4 058 767,44
27	Autres immobilisations financières		335 645,37	335 645,37
276358	Autres groupements		335 645,37	335 645,37
	Total des dépenses financières	648 339,14	4 960 741,27	4 960 741,27
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 276 190,44	5 292 191,17	5 292 191,17
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		3 904,66	3 904,66
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		3 904,66	3 904,66
13913	Départements		1 171,64	1 171,64
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux		2 733,02	2 733,02
041	Opérations patrimoniales (10)		19 095,74	19 095,74
2132	Immeubles de rapport		0,00	0,00
21731	Bâtiments publics		0,00	0,00
2313	Constructions		13 058,30	13 058,30
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		6 037,44	6 037,44
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		23 000,40	23 000,40
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 276 190,44	5 315 191,57	5 315 191,57

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

97 344,23

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

1 894 215,20

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

7 306 751,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	280 648,60	94 644,29	94 644,29
1312	Régions	899,66	6 300,00	6 300,00
1313	Départements		6 590,00	6 590,00
1316	Autres établissements publics locaux	1 800,00	23 020,00	23 020,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	200 850,00	0,00	0,00
1318	Autres	300,00	54 535,00	54 535,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		4 199,29	4 199,29
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	76 798,94	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		6 020 758,36	6 020 758,36
1641	Emprunts en euros		1 961 990,92	1 961 990,92
166	Refinancement de dette		4 058 767,44	4 058 767,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	280 648,60	6 115 402,65	6 115 402,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	374 000,00	2 460,00	2 460,00
10222	F.C.T.V.A.	374 000,00	2 460,00	2 460,00
024	Produits de cessions	293 300,00	66 000,00	66 000,00
	Total des recettes financières	667 300,00	68 460,00	68 460,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	947 948,60	6 183 862,65	6 183 862,65
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	679 029,00	569 897,08	569 897,08
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</i>	258 436,40	322 977,53	322 977,53
28031	Amortissements des frais d'études	12 173,86	7 290,00	7 290,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	335,00	0,00	0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	5 158,70	5 158,00	5 158,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations		14 577,00	14 577,00
28041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt national		2 352,00	2 352,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	1 008,00	2 017,00	2 017,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	34 666,67	34 666,00	34 666,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	14 209,14	14 208,00	14 208,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	14 119,87	24 862,00	24 862,00
28051	Concessions et droits similaires	5 574,00	3 972,00	3 972,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 364,00	2 364,00	2 364,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	988,12	1 163,00	1 163,00
28132	Immeubles de rapport	1 593,05	9 772,30	9 772,30
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	200,83	33,93	33,93
281571	Matériel roulant	9 566,00	40 406,36	40 406,36
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 340,66	2 078,00	2 078,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 221,87	11 265,52	11 265,52
281728	Autres agencements et aménagements	8 255,49	2 577,24	2 577,24
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	12 571,29	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 048,71	3 183,39	3 183,39
28182	Matériel de transport	75 067,98	81 366,92	81 366,92
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 628,29	12 023,02	12 023,02
28184	Mobilier	4 857,72	4 775,00	4 775,00
28188	Autres immobilisations corporelles	33 487,15	42 866,85	42 866,85
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	937 465,40	892 874,61	892 874,61

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>		19 095,74	19 095,74
2031	<i>Frais d'études</i>		10 802,40	10 802,40
2033	<i>Frais d'insertion</i>		8 293,34	8 293,34
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	937 465,40	911 970,35	911 970,35
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	1 885 414,00	7 095 833,00	7 095 833,00
			+	
			RESTES A REALISER 2017 (10)	175 300,00
			+	
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
			=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 271 133,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1003
LIBELLE : REHABILITATION BATIMENT VOYAGEURS GARE FELLETIN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	2 373,84	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	2 373,84	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 373,84	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1004

LIBELLE : REHABILITATION HALLE MARCHANDISES GARE FELLETIN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	4 453,20	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	4 453,20	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	4 453,20	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

- (1) Détalier les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1006
LIBELLE : FOYER OCCUPATIONNEL GENTIOUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 807 393,00	a 6 995,45	499,77	b 499,77	b
20	Immobilisations incorporelles	218 291,81	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	212 819,48	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	5 472,33	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 589 101,19	6 995,45	499,77	499,77	
2313	Constructions	1 589 101,19	6 995,45	499,77	499,77	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
2313	Constructions		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 495,22
--	-----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1012

LIBELLE : GARE AUBUSSON

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	5 193,13	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 261,57	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	3 261,57	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 931,56	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 931,56	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00		0,00	
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1013
LIBELLE : RESSOURCERIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	103 195,55	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 994,21	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	10 994,21	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	92 201,34	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	92 201,34	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 5001
LIBELLE : PROGRAMME ANNUEL VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 165 282,33	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 400,00	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 400,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 159 882,33	0,00	0,00	0,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise	1 159 882,33	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 5002
LIBELLE : PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	105 003,21	a 0,00	91 000,00	b 91 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	105 003,21	0,00	66 000,00	66 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrai	105 003,21	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RÉCETTES AFFECTÉES		c 0,00	d	90 445,00
13	Subventions d'investissement	0,00		90 445,00
1312	Régions	0,00		6 300,00
1313	Départements	0,00		6 590,00
1316	Autres établissements publics locaux	0,00		23 020,00
1318	Autres	0,00		54 535,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00		0,00
1323	Départements	0,00		0,00
1327	Budget communautaire et fonds structure	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-555,00
--	---------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagé et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles												
Equipements municipaux (2)	4 058 767,44	86 825,96	0,00	0,00	98 443,93	128 528,13	0,00	24 907,96	29 484,93	316 171,03	549 081,79	5 292 191,17
Equip. non municipaux (c/204) (3)		5 599,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	103 000,00	500,00	109 499,77
Opérations financières		0,00	0,00	0,00	68 850,00	0,00	0,00	0,00	27 500,13	0,00	125 600,00	221 950,13
Dépenses d'ordre	4 058 767,44											4 058 767,44
Total dépenses de l'exercice	4 058 767,44	86 825,96	0,00	0,00	98 443,93	128 528,13	0,00	24 907,96	29 484,93	324 941,48	562 120,08	5 315 191,57
RAR N-1 et reports	1 894 215,20	6 895,45	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	19 139,00	0,00	11 209,78	1 991 559,43
Total cumulé dépenses d'investissement	5 952 982,64	93 821,41	0,00	0,00	159 615,57	128 528,13	0,00	24 907,96	48 623,93	324 941,48	573 329,87	7 306 751,00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	6 465 655,44	103 124,64	0,00	0,00	19 402,26	7 500,64	0,00	64 867,81	0,00	204 570,14	215 150,37	7 085 833,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 300,00
Total cumulé recettes d'investissement	6 465 655,44	103 124,64	0,00	0,00	19 402,26	7 500,64	0,00	64 867,81	15 561,80	204 570,14	390 450,37	7 271 133,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	3 245 176,00	810 099,78	0,00	0,00	370 318,76	712 479,73	0,00	1 000 818,14	206 031,97	2 167 745,64	489 821,38	9 002 491,38
RAR N-1 et reports	257 865,06	3 780,27	0,00	0,00	691,32	174 851,37	0,00	9 043,05	0,00	3 982,18	15 325,37	465 648,62
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 503 141,06	813 880,05	0,00	0,00	371 010,08	887 331,10	0,00	1 009 861,19	206 031,97	2 171 727,82	505 146,73	9 468 140,00
RECETTES												

Total recettes de l'exercice

5 584 202,00	485 156,00	0,00	0,00	3 391,64	308 680,00	0,00	470 282,18	45 600,00	2 054 758,02	518 070,16	9 468 140,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total cumulé recettes de fonctionnement

5 584 202,00	485 156,00	0,00	0,00	3 391,64	308 680,00	0,00	470 282,18	45 600,00	2 054 758,02	518 070,16	9 468 140,00
--------------	------------	------	------	----------	------------	------	------------	-----------	--------------	------------	--------------

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, la croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de R.5711-2 du CGCT.

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VILLE D'ENSEMPEL / ÉLÉMENTS DU BILAN

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrati ^{ve} publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag ^{ement} et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	6 485 655,44	103 124,84	0,00	0,00	19 402,26	7 500,64	0,00	64 867,61	15 561,90	204 570,14	390 450,37	7 271 133,00
	Recettes réelles	5 895 758,36	6 344,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,02	0,00	96 612,77	360 382,02	6 359 162,65
024	Produits de cessions	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 300,00
024	Produits de cessions	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	344,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 300,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	344,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 968,48	82,02	2 460,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,02	0,00	1 968,48	82,02	2 460,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 199,29	0,00	4 199,29
16	Emprunts et dettes assimilées	5 895 758,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 199,29	0,00	4 199,29
1641	Emprunts en euros	1 836 990,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	6 020 755,36
166	Refinancement de dette	4 058 767,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	1 861 990,92
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 446,00	0,00	90 445,00
	5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 446,00	0,00	90 445,00
	Recettes d'ordre	569 897,08	96 780,16	0,00	0,00	19 402,26	7 500,64	0,00	64 802,69	15 561,90	107 957,37	30 068,35	911 970,35
021	Virement de la section de fonctionnement	569 897,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	569 897,08
021	Virement de la section de fonctionnement	569 897,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	569 897,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	96 780,16	0,00	0,00	19 402,26	7 500,64	0,00	64 802,69	15 561,90	101 919,83	17 010,05	322 977,53
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	1 348,00	0,00	0,00	0,00	720,00	0,00	5 222,00	0,00	0,00	0,00	7 290,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	5 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 158,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	14 577,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 577,00
28041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt na	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 352,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 352,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	22 668,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 008,00	0,00	1 009,00	2 017,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	0,00	14 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	34 666,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 208,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	2 460,00	0,00	0,00	1 512,00	0,00	0,00	10 399,00	14 463,00	0,00	0,00	24 862,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 384,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 972,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 364,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 163,00	0,00	1 163,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	33,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 179,25	0,00	0,00	1 593,05	9 772,30
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33,93
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	829,00	0,00	39 577,36	0,00	40 406,36

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	4 223,40	0,00	0,00	32,00	0,00	0,00	1 443,00	0,00	5 567,12	0,00	11 265,52
281728	Autres agencements et aménagements	0,00	871,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 705,34	0,00	0,00	0,00	2 577,24
28181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	1 772,39	0,00	0,00	48,00	0,00	0,00	1 383,00	0,00	0,00	0,00	3 183,39
28182	Matériel de transport	0,00	18 927,81	0,00	0,00	2 991,26	0,00	0,00	14 562,00	0,00	44 885,85	0,00	81 366,92
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	4 021,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 398,00	71,90	476,00	56,00	12 023,02
28184	Mobilier	0,00	2 860,00	0,00	0,00	242,00	1 231,00	0,00	442,00	0,00	0,00	0,00	4 775,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	18 229,81	0,00	0,00	0,00	3 185,64	0,00	13 260,00	19,00	8 172,60	0,00	42 866,85
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 037,44	13 058,30	19 095,74
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 802,40	10 802,40	10 802,40
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 037,44	2 255,90	8 293,34
FONCTIONNEMENT													

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		3 503 141,06	813 890,05	0,00	0,00	371 010,08	887 331,10	0,00	1 008 861,19	206 031,97	2 171 727,82	505 146,73	9 468 140,00
Dépenses réelles		2 933 243,88	717 109,89	0,00	0,00	351 807,82	879 830,46	0,00	945 058,60	190 470,07	2 069 807,89	488 136,68	8 575 266,39
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	241 959,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 959,06
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	241 959,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 959,06
011	Charges à caractère général	0,00	188 480,27	0,00	0,00	26 161,32	445 891,37	0,00	133 743,05	115 580,00	1 328 682,18	66 175,37	2 304 683,56
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 145,00	0,00	0,00	0,00	24 145,00
60611	Eau et assainissement	0,00	760,00	0,00	0,00	250,00	35 310,00	0,00	4 270,00	0,00	1 700,00	1 200,00	43 480,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	5 323,67	0,00	0,00	7 491,32	260 550,49	0,00	22 125,27	0,00	7 882,18	10 211,85	313 584,78
60613	Chauffage urbain	0,00	9 776,60	0,00	0,00	4 400,00	73 395,54	0,00	6 672,78	0,00	0,00	0,00	94 244,92
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	4 800,00
60622	Carburants	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 300,00	1 000,00	82 800,00
60623	Alimentation	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	500,00	0,00	0,00	10 150,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 950,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	200,00	0,00	0,00	100,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00	0,00	13 470,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	2 000,00	0,00	0,00	300,00	6 000,00	0,00	1 800,00	600,00	9 000,00	0,00	19 700,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	16 200,00
6064	Fournitures administratives	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	1 000,00	0,00	400,00	0,00	3 850,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	10 150,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	200,00	0,00	0,00	300,00	1 500,00	0,00	150,00	0,00	10 000,00	0,00	14 300,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	23 990,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	11 500,00	0,00	1 017 000,00	1 000,00	1 054 790,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs et publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
6132	Locations immobilières	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 300,00	0,00	60 300,00
6135	Locations mobilier	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	49 500,00	0,00	71 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	37 680,00	0,00	0,00	40 180,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	2 300,00	0,00	0,00	300,00	500,00	0,00	1 900,00	300,00	30 300,00	500,00	36 100,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	45 235,34	0,00	0,00	37 800,00	4 000,00	0,00	99 035,34
6168	Autres primes d'assurance	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 420,00	2 500,00	0,00	1 500,00	9 420,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	2 470,00
6188	Autres frais divers	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00	500,00	0,00	4 750,00
6226	Honoraires	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 220,00	0,00	0,00	600,00	6 820,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
6228	Divers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	950,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	8 000,00	0,00	0,00	320,00	200,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	1 000,00
6238	Divers	0,00	1 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 020,00
6247	Transports collectifs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	500,00	300,00	0,00	14 400,00	0,00	0,00	0,00	1 290,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870,00	500,00	1 100,00	300,00	5 570,00
6255	Missions	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	4 000,00
6257	Réceptions	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	9 000,00	0,00	0,00	1 000,00	5 000,00	0,00	6 600,00	500,00	3 000,00	500,00	25 600,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
62878	A d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 363,52
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 450,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 450,00	0,00	0,00	0,00	14 363,52
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	24 000,00	45 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	366 851,70	0,00	0,00	152 978,46	362 429,76	0,00	613 617,73	54 190,07	721 507,60	90 461,68	2 362 037,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 098,02	0,00	0,00	467,40	1 188,30	0,00	2 005,14	148,06	2 195,24	266,04	7 368,20
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	4 917,14	0,00	0,00	2 100,38	4 741,24	0,00	8 234,77	666,32	9 557,53	1 197,36	31 414,74
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	674,82	0,00	0,00	281,16	734,16	0,00	1 222,66	88,85	1 318,83	159,72	4 480,20

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64111	Rémunération principale	0,00	97 501,32	0,00	0,00	81 431,28	88 432,00	0,00	167 501,61	29 705,56	359 032,74	24 552,24	848 156,75
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	6 208,64	0,00	0,00	1 686,96	1 048,48	0,00	7 334,51	8,24	10 125,15	1 770,96	28 182,94
64118	Autres indemnités	0,00	28 648,20	0,00	0,00	8 647,20	6 240,00	0,00	21 707,64	7 604,04	41 266,08	7 200,00	121 313,16
64131	Rémunerations	0,00	80 789,56	0,00	0,00	9 882,60	101 175,04	0,00	169 782,40	0,00	51 301,30	23 964,96	436 895,86
64138	Autres indemnités	0,00	19 950,00	0,00	0,00	0,00	13 764,24	0,00	9 839,52	0,00	6 240,00	5 040,00	54 833,76
64162	Emplois d'avenir	0,00	18 187,68	0,00	0,00	0,00	38 272,42	0,00	42 741,00	0,00	18 023,40	0,00	117 224,50
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	50 816,58	0,00	0,00	15 644,28	50 159,60	0,00	83 524,55	4 480,28	75 941,03	12 426,84	292 993,16
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	37 533,00	0,00	0,00	26 299,80	35 133,60	0,00	64 574,29	9 471,72	111 683,44	9 010,08	293 705,93
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C	0,00	6 159,24	0,00	0,00	554,40	7 827,88	0,00	11 450,64	0,00	4 990,86	1 437,48	32 420,30
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	9 540,00	0,00	0,00	3 960,00	8 880,00	0,00	14 514,00	1 380,00	18 564,00	2 340,00	59 178,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	200,00	0,00	400,00	0,00	500,00	100,00	1 400,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	1 754,50	0,00	0,00	731,00	1 639,00	0,00	2 944,00	258,00	3 460,00	433,00	11 219,50
6474	Versements aux autres œuvres sociales	0,00	2 033,00	0,00	0,00	732,00	1 894,00	0,00	3 211,00	329,00	3 848,00	453,00	12 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	400,00	0,00	0,00	100,00	500,00	0,00	1 550,00	50,00	850,00	50,00	3 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	540,00	0,00	0,00	360,00	600,00	0,00	1 080,00	0,00	2 610,00	60,00	5 250,00
014	Atténuations de produits	2 612 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 612 294,00
7391171	Dégrèv. taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
739211	Attributions de compensation	1 451 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 451 376,00
739221	FNGIR	1 160 418,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 160 418,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	103 400,00	0,00	0,00	157 325,00	4 200,00	0,00	187 000,00	20 700,00	1 040,00	256 595,00	730 260,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6531	Indemnités	0,00	68 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 700,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 176,00	9 176,00
657358	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	85 200,00	0,00	0,00	0,00	20 700,00	0,00	79 608,00	185 508,00
657364	SPIC	0,00	0,00	0,00	0,00	53 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 425,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	13 300,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00	0,00	500,00	200 000,00
66	Charges financières	78 980,92	56 807,92	0,00	0,00	15 143,04	87 308,33	0,00	10 697,82	0,00	1 040,00	17 311,00	28 751,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	41 208,89	0,00	0,00	14 996,43	63 630,88	0,00	10 914,30	0,00	18 076,11	39 496,63	286 623,77
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	11 073,03	0,00	0,00	146,61	3 678,45	0,00	-216,48	0,00	18 348,61	35 125,59	184 224,70
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	22 000,00	4 626,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-270,50	371,04	14 782,15
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)	56 990,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	30 626,00
											0,00	0,00	56 990,92

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	35 408,00	37 408,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 408,00	35 408,00
Dépenses d'ordre		569 897,08	96 780,16	0,00	0,00	19 402,26	7 500,64	0,00	64 802,59	15 581,90	101 919,93	17 010,05	892 874,61
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	569 897,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	569 897,08
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	569 897,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	569 897,08
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0,00	96 780,16	0,00	0,00	19 402,26	7 500,64	0,00	64 802,59	15 581,90	101 919,93	17 010,05	322 977,53
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore</i>	0,00	96 780,16	0,00	0,00	19 402,26	7 500,64	0,00	64 802,59	15 581,90	101 919,93	17 010,05	322 977,53
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 584 202,00	485 156,00	0,00	0,00	3 391,64	306 680,00	0,00	470 282,18	45 600,00	2 054 758,02	518 070,16	9 468 140,00
Recettes réelles		5 584 202,00	485 156,00	0,00	0,00	2 220,00	306 680,00	0,00	470 282,18	45 600,00	2 052 025,00	518 070,16	9 464 235,34
013	<i>Atténuations de charges</i>	0,00	35 932,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00	0,00	12 000,00	0,00	17 500,00	0,00	102 432,00
6419	<i>Remboursements sur rémunérations du personnel</i>	0,00	35 932,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00	0,00	12 000,00	0,00	17 500,00	0,00	102 432,00
70	<i>Produits des services, du domaine et ventes diverses</i>	0,00	40 740,00	0,00	0,00	800,00	250 000,00	0,00	94 099,18	38 800,00	270 000,00	11 560,00	705 799,18
7062	<i>Redevances et droits des services à caractère culturel</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
70631	<i>A caractère sportif</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
70632	<i>A caractère de loisirs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
7066	<i>Redevances et droits des services à caractère social</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00
70688	<i>Autres prestations de services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
7083	<i>Locations diverses (autres qu'immeubles)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 000,00	0,00	255 000,00
70841	<i>aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	600,00
70845	<i>Aux communes membres du GFP</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	11 560,00	44 560,00
70872	<i>par les budgets annexes et les régies municipales</i>	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00	44 800,00
70875	<i>Par les communes membres du GFP</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
70878	<i>par d'autres redevables</i>	0,00	940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	940,00
7088	<i>Autres produits d'activités annexes (abonnements et ven</i>	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 799,18	0,00	15 000,00	0,00	16 799,18
73	<i>Impôts et taxes</i>	4 700 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 687 305,00	0,00	5 800,00
73111	<i>Taxes foncières et d'habitation</i>	3 725 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 687 305,00	0,00	6 387 418,00
73112	<i>Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</i>	436 681,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 725 430,00
73113	<i>Taxe sur les Surfaces Commerciales</i>	139 318,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	436 681,00
73114	<i>Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau</i>	160 909,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 318,00
7318	<i>Autres impôts locaux ou assimilés</i>	15 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 909,00
													15 625,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
73211	Attribution de compensation	28 237,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 237,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	194 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 013,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	684 089,00	9 600,00	0,00	0,00	1 420,00	18 130,00	0,00	364 183,00	4 000,00	77 220,00	9 700,00	1 368 342,00
74124	Dotation d'intercommunalité	327 681,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327 681,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	383 179,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	383 179,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 210,00	0,00	25 114,00	0,00	13 320,00	8 400,00	58 044,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 420,00	5 920,00	0,00	3 314,00	0,00	0,00	0,00	10 654,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00	1 300,00	6 600,00
7478	Autres organismes	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 800,00	0,00	5 200,00	0,00	17 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	1 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 955,00	0,00	49 800,00	0,00	383 355,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 783,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	171 146,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 146,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	386 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	3 600,00
752	Revenus des immeubles	0,00	386 884,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 330,33	681 764,33
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 442,00	509 876,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 388,33	169 388,33
77	Produits exceptionnels	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieure)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	213 479,83	218 479,83
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	1 171,64	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	213 479,83	216 479,83
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	1 171,64	0,00	0,00	0,00	0,00	2 733,02	0,00	3 904,66
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 171,64	0,00	0,00	0,00	0,00	2 733,02	0,00	3 904,66

(1) Pour la croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

 ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 503 141,06	813 890,05	4 317 031,11
Dépenses de l'exercice	3 245 176,00	810 099,78	4 055 275,78
011 Charges à caractère général	0,00	184 660,00	184 660,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	366 851,70	366 851,70
014 Atténuations de produits	2 596 288,00	0,00	2 596 288,00
023 Virement à la section d'investissement	569 897,08	0,00	569 897,08
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	96 780,16	96 780,16
65 Autres charges de gestion courante	0,00	103 400,00	103 400,00
66 Charges financières	78 980,92	56 907,92	135 888,84
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 500,00	1 500,00
Restes à réaliser - reports	257 965,06	3 790,27	261 755,33
011 Charges à caractère général	0,00	3 790,27	3 790,27
014 Atténuations de produits	16 006,00	0,00	16 006,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	241 959,06	0,00	241 959,06
RECETTES TOTALES (2)	5 584 202,00	485 156,00	6 069 358,00
Recettes de l'exercice	5 584 202,00	485 156,00	6 069 358,00
013 Atténuations de charges	0,00	35 932,00	35 932,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	40 740,00	40 740,00
73 Impôts et taxes	4 700 113,00	0,00	4 700 113,00
74 Dotations, subventions et participations	884 089,00	9 600,00	893 689,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	396 884,00	396 884,00
77 Produits exceptionnels	0,00	2 000,00	2 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

Sous-fonction 02		020 Administration générale de la collectivité
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	813 890,05	
Dépenses de l'exercice	810 099,78	
011 Charges à caractère général	184 660,00	
012 Charges de personnel et frais assimil	386 851,70	
014 Atténuations de produits	0,00	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre	86 780,16	
65 Autres charges de gestion courante	103 400,00	
66 Charges financières	56 807,92	
67 Charges exceptionnelles	1 500,00	
Restes à réaliser - reports	3 790,27	
011 Charges à caractère général	3 790,27	
014 Atténuations de produits	0,00	
002 Résultat de fonctionnement reporté (0,00	
RECETTES TOTALES (2)	485 156,00	
Recettes de l'exercice	485 156,00	
013 Atténuations de charges	35 992,00	
70 Produits des services, du domaine et/	40 740,00	
73 Impôts et taxes	0,00	
74 Dotations, subventions et participation	9 600,00	
75 Autres produits de gestion courante	386 884,00	
77 Produits exceptionnels	2 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BLAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	32 Conservation et diffusion des	Total
DÉPENSES TOTALES (2)			
011 Charges à caractère général	181 438,47	189 571,61	371 010,08
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	25 470,00	25 470,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 742,26	1 680,00	19 422,26
65 Autres charges de gestion courante	157 125,00	200,00	157 325,00
66 Charges financières	6 571,21	8 571,83	15 143,04
Restes à réaliser - reports	0,00	691,32	691,32
011 Charges à caractère général/	0,00	691,32	691,32
RECETTES TOTALES (2)			
Recettes de l'exercice	0,00	3 391,64	3 391,64
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	3 391,64	3 391,64
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	1 171,84	1 171,84
74 Dotations, subventions et participations	0,00	800,00	800,00
RECETTES TOTALES (2)	3 391,64	1 420,00	1 420,00

Sous-fonction 32

CHAPITRES	321 Bibliothèques et médiathèques
DÉPENSES TOTALES (2)	189 571,61
Dépenses de l'exercice	188 880,29
011 Charges à caractère général	25 470,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	152 918,46
042 Opérations d'ordre de transfert entre	1 680,00
65 Autres charges de gestion courante	200,00
66 Charges financières	8 571,83
Restes à réaliser - reports	691,32
RECETTES TOTALES (2)	691,32

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote (champ) par l'ensemble détaillé (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) La somme correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAL FONCTIONNEMENT

IV

A.1.1

Sous-fonction 32

321
Bibliothèques et
médiathèques

Recettes de l'exercice	
042 Opérations d'ordre de transfert entre	3 391,64
70 Produits des services du domaine et 1	1 171,64
74 Dotations, subventions et participation	800,00
	1 420,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40		
	Services communs	41	Total
DEPENSES TOTALES (2)			
011 Charges à caractère général	206,00	887 125,10	887 331,10
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	712 273,73	712 479,73
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	362 428,76	362 428,76
65 Autres charges de gestion courante	206,00	7 284,94	7 500,64
66 Charges financières	0,00	4 200,00	4 200,00
Restes à réaliser - reports	0,00	67 309,33	67 309,33
011 Charges à caractère général	0,00	174 851,37	174 851,37
RECETTES TOTALES (2)	0,00	174 851,37	174 851,37
013 Atténuations de charges	0,00	306 680,00	306 680,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	306 680,00	306 680,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	250 000,00	250 000,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	18 130,00	18 130,00
	0,00	1 550,00	1 550,00
Sous-fonction 41			
413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir		
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	877 189,87	9 935,23	
011 Charges à caractère général	707 433,73	4 840,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés	287 400,00	3 640,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre	362 429,76	0,00	
65 Autres charges de gestion courante	7 284,94	0,00	
66 Charges financières	3 000,00	1 200,00	
Restes à réaliser - reports	67 309,33	0,00	
011 Charges à caractère général	169 756,14	5 095,23	
	169 756,14	5 095,23	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne Où Non ventilables.
B-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

Sous-fonction 41

RECETTES TOTALES (2)	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir
Recettes de l'exercice	305 130,00	1 550,00
013 Atténuations de charges	305 130,00	1 550,00
70 Produits des services, du domaine et 1	37 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	250 000,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	18 130,00	0,00
	0,00	1 550,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de voie choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	Crèches et garderies 64	Total
DEPENSES TOTALES (2)		
Dépenses de l'exercice	1 009 861,19	1 009 861,19
011 Charges à caractère général	1 000 818,14	1 000 818,14
012 Charges de personnel et frais assimilés	124 760,00	124 760,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	613 617,73	613 617,73
65 Autres charges de gestion courante	64 802,59	64 802,59
66 Charges financières	187 000,00	187 000,00
Restes à réaliser , reports	10 687,82	10 687,82
011 Charges à caractère général	9 043,05	9 043,05
RECETTES TOTALES (2)		
Recettes de l'exercice	470 282,18	470 282,18
013 Atténuations de charges	470 282,18	470 282,18
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	12 000,00	12 000,00
74 Dotations, subventions et participations	94 099,18	94 099,18
	364 183,00	364 183,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.
 B-1-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	70 Services communs	Total
DÉPENSES TOTALES (2)		
Dépenses de l'exercice	206 031,97	206 031,97
011 Charges à caractère général	206 031,97	206 031,97
012 Charges de personnel et frais assimilés	115 580,00	115 580,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 190,07	54 190,07
65 Autres charges de gestion courante	15 561,90	15 561,90
RECETTES TOTALES (2)		
Recettes de l'exercice	45 600,00	45 600,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	45 600,00	45 600,00
74 Dotations, subventions et participations	38 600,00	38 600,00
77 Produits exceptionnels	4 000,00	4 000,00
	3 000,00	3 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

CHAPITRES (1)

CHAPITRES (1)					DEPENSES TOTALES (2)				
Dépenses de l'exercice					Dépenses de l'exercice				
011 Charges à caractère général					011 Charges à caractère général				
1 769 894,43	328 686,79	73 246,60	2 171 727,82	1 766 559,71	327 939,33	73 246,60	2 171 727,82	1 769 894,43	328 686,79
81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total	81 Services urbains	82 Aménagement urbain

IV - ANNEXES

IV - ANNEXES		ELÉMENTS DU BLAN PRESENTATION CROISÉE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1
IV			

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

Sous-fonction 81	Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
812 Collecte et traitement des ordures ménagères	822 Voirie communale et routes	831 Aménagement des eaux
67 Charges exceptionnelles		
Restes à réaliser - reports	500,00	0,00
011 Charges à caractère général	3 334,72	647,46
RECETTES TOTALES (2)	3 334,72	647,46
RECETTES de l'exercice	1 963 358,02	27 500,00
013 Atténuations de charges	1 963 358,02	27 500,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	17 500,00
70 Produits des services, du domaine et 1	2 733,02	0,00
73 Impôts et taxes	260 000,00	10 000,00
74 Dotations, subventions et participation	1 665 305,00	0,00
	13 320,00	63 900,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

(1) Pour le contratement par nature, le détail est fait selon le niveau de volé (choix par l'assessable délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CHAPITRES (1)						
DEPENSES TOTALES (2)						
011 Charges à caractère général	307 279,05	56,00	197 811,68	505 146,73		
012 Charges de personnel et frais assimilés	47 690,00	56,00	197 540,60	489 821,36		
042 Charges de transfert entre sections	90 461,68	0,00	3 200,00	50 880,00		
045 Autres charges de transfert entre sections	16 954,05	56,00	0,00	187 230,00	258 959,00	17 010,05
066 Charges financières	69 335,00	0,00	0,00	187 230,00	258 959,00	
067 Charges exceptionnelles	32 386,03	0,00	0,00	7 110,60	39 496,33	
071 Charges à caractère général	35 408,00	0,00	0,00	35 408,00		
075 Autres produits, subventions et participations	15 564,29	0,00	0,00	271,08	15 325,37	
076 Recettes de l'exercice	518 070,16	0,00	0,00	518 070,16		
079 Autres produits, du domaine et ventes diverses	11 560,00	0,00	0,00	11 560,00		
74 Dotations, subventions et participations	9 700,00	0,00	0,00	9 700,00		
75 Autres produits de gestion courante	283 330,33	0,00	0,00	283 330,33		
77 Produits exceptionnels	213 479,83	0,00	0,00	213 479,83		

FONCTION 9 Action économique

IV - ANNEXES	IV	A1.1
ELEMENTS DU BILAN	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	DETAIL FONCTIONNEMENT
BP 2018	CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	5 952 982,64	93 821,41	6 046 804,05
Non individualisées en opérations	4 058 767,44	86 825,96	4 145 593,40
16 Emprunts et dettes assimilées	4 058 767,44	81 226,19	4 145 093,63
20 Immobilisations incorporelles	0,00	3 000,00	3 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	2 100,00	2 100,00
N° Opérations	0,00	499,77	499,77
1006 FOYER OCCUPATIONNEL GENTIOUX	0,00	499,77	499,77
Restes à réaliser - reports	1 894 215,20	6 995,45	1 901 210,65
Non individualisées en opérations	1 894 215,20	0,00	1 894 215,20
001 Solde d'exécution de la section d'investis.	1 894 215,20	0,00	1 894 215,20
N° Opérations	0,00	6 995,45	6 995,45
1006 FOYER OCCUPATIONNEL GENTIOUX	0,00	6 995,45	6 995,45
RECETTES TOTALES (2)			
Recettes de l'exercice	6 465 655,44	103 124,64	6 568 780,08
Non affectées aux opérations	6 465 655,44	103 124,64	6 568 780,08
021 Virement de la section de fonctionnement	6 465 655,44	103 124,64	6 568 780,08
024 Produits de cessions	569 897,08	0,00	569 897,08
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	6 000,00	6 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	96 780,16	96 780,16
16 Emprunts et dettes assimilées	5 895 758,36	344,48	5 930 102,84
	0,00	5 895 758,36	5 895 758,36

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécifiqué).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAL INVESTISSEMENT

IV		A1.2
ELEMENTS DU BILAN		

Sous-fonction 02

	020	Administration
		générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	93 821,41	
Dépenses de l'exercice	86 825,96	
Non individualisées en opérations	86 326,19	
16 Emprunts et dettes assimilées	81 226,19	
20 Immobilisations incorporelles	3 000,00	
21 Immobilisations corporelles	2 100,00	
N° Opérations	499,77	
1006 FOYER OCCUPATIONNEL GENTIOUX	499,77	
Restes à réaliser - reports	6 995,45	
Non individualisées en opérations	0,00	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	
N° Opérations	6 995,45	
1006 FOYER OCCUPATIONNEL GENTIOUX	6 995,45	
RECETTES TOTALES (2)	103 124,64	
Recettes de l'exercice	103 124,64	
Non affectées aux opérations	103 124,64	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	
024 Produits de cessions	6 000,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	96 780,16	
10 Dotations, fonds divers et réserves	344,48	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	Services communs	30	32	Total
DEPENSES TOTALES (2)		146 350,00	13 265,57	159 615,57
Dépenses de l'exercice		86 350,00	13 265,57	99 615,57
Non individualisées en opérations		86 350,00	13 265,57	99 615,57
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec		0,00	1 171,64	1 171,64
16 Emprunts et dettes assimilées		17 500,00	12 093,93	29 593,93
204 Subventions d'équipement versées		68 850,00	0,00	68 850,00
Restes à réaliser - reports		60 000,00	0,00	60 000,00
Non individualisées en opérations		60 000,00	0,00	60 000,00
204 Subventions d'équipement versées		60 000,00	0,00	60 000,00
RECETTES TOTALES (2)		17 742,26	1 660,00	19 402,26
Recettes de l'exercice		17 742,26	1 660,00	19 402,26
Non affectées aux opérations		17 742,26	1 660,00	19 402,26
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec		17 742,26	1 660,00	19 402,26

Sous-fonction 32

	321	
	Bibliothèques et	
	médiathèques	
DEPENSES TOTALES (2)		13 205,57
Dépenses de l'exercice		13 205,57
Non individualisées en opérations		13 205,57
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec		1 171,64
16 Emprunts et dettes assimilées		12 093,93
204 Subventions d'équipement versées		0,00
Restes à réaliser - reports		0,00
Non individualisées en opérations		0,00
204 Subventions d'équipement versées		0,00
RECETTES TOTALES (2)		1 660,00
Recettes de l'exercice		1 660,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'ensemble des délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne Où-Non ventilées.

B-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

Sous-fonction 32

Non affectées aux opérations	321 Bibliothèques et médiathèques	IV
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	1 660,00	A1.2

- (1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.
- B-1-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	128 528,13	128 528,13
Dépenses de l'exercice	0,00	128 528,13	128 528,13
Non individualisées en opérations	0,00	128 528,13	128 528,13
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	128 528,13	128 528,13
RECETTES TOTALES (2)	206,00	7 294,64	7 500,64
Recettes de l'exercice	206,00	7 294,64	7 500,64
Non affectées aux opérations	206,00	7 294,64	7 500,64
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	206,00	7 294,64	7 500,64

Sous-fonction 41

413 Piscines
DEPENSES TOTALES (2)
Dépenses de l'exercice
Non individualisées en opérations
16 Emprunts et dettes assimilées
RECETTES TOTALES (2)
Recettes de l'exercice
Non affectées aux opérations
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne OI-Non ventilables.

B-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 6 Famille	
CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies Total
DEPENSES TOTALES (2)	24 907,96
Dépenses de l'exercice	24 907,96
Non individualisées en opérations	24 907,96
16 Emprunts et dettes assimilées	24 907,96
21 Immobilisations corporelles	24 507,96
RECETTES TOTALES (2)	400,00
Recettes de l'exercice	400,00
Non affectées aux opérations	400,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	64 867,61
10 Dotations, fonds divers et réserves	64 802,59
	65,02

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	24 907,96	24 907,96
Dépenses de l'exercice	24 907,96	24 907,96
Non individualisées en opérations	24 907,96	24 907,96
16 Emprunts et dettes assimilées	24 907,96	24 907,96
21 Immobilisations corporelles	24 507,96	24 507,96
RECETTES TOTALES (2)	400,00	400,00
Recettes de l'exercice	400,00	400,00
Non affectées aux opérations	400,00	400,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	64 867,61	64 867,61
10 Dotations, fonds divers et réserves	64 802,59	64 802,59
	65,02	65,02

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) La solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	70 Services communs	Total
DEPENSES TOTALES (2)	48 623,93	48 623,93
Dépenses de l'exercice	29 484,93	29 484,93
Non individualisées en opérations	29 484,93	29 484,93
16 Emplois et dettes assimilées	1 984,80	1 984,80
204 Subventions d'équipement versées	27 500,13	27 500,13
Restes à réaliser - reports	19 139,00	19 139,00
Non individualisées en opérations	19 139,00	19 139,00
204 Subventions d'équipement versées	19 139,00	19 139,00
RÉCETTES TOTALES (2)	15 561,90	15 561,90
Recettes de l'exercice	15 561,90	15 561,90
Non affectées aux opérations	15 561,90	15 561,90
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	15 561,90	15 561,90

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne OI+Non ventilables.

B-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAL INVESTISSEMENT

				IV
				A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DÉPENSES TOTALES (2)	18 408,05	215 533,44	91 000,00	324 941,49
Dépenses de l'exercice	18 408,05	215 533,44	91 000,00	324 941,49
Non individualisées en opérations				
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	18 408,05	209 496,00	0,00	227 904,05
16 Emprunts et dettes assimilées	2 753,02	0,00	0,00	2 753,02
21 Immobilisations corporelles	3 675,03	209 496,00	0,00	213 171,03
N° Opérations	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
5001 PROGRAMME ANNUEL VORIE	0,00	6 037,44	91 000,00	97 037,44
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	6 037,44	0,00	6 037,44
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
RECETTES TOTALES (2)	58 692,12	53 794,02	92 084,00	204 570,14
Recettes de l'exercice	58 692,12	53 794,02	92 084,00	204 570,14
Non affectées aux opérations	58 692,12	47 756,56	1 639,00	108 087,70
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	52 524,35	47 756,56	1 639,00	101 919,93
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 968,48	0,00	0,00	1 968,48
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	4 199,29	0,00	0,00	4 199,29
Affectées aux opérations	0,00	6 037,44	90 445,00	96 482,44
5001 PROGRAMME ANNUEL VORIE	0,00	6 037,44	0,00	6 037,44
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	0,00	90 445,00	90 445,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01+Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des	822 voirie communale et routes	831 Aménagement des eaux
DEPENSES TOTALES (2)	18 408,05	215 533,44	91 000,00
Dépenses de l'exercice	18 408,05	215 533,44	91 000,00
Non individualisées en opérations	18 408,05	215 533,44	91 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 733,02	209 496,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 675,03	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	12 000,00	209 496,00	0,00
N° Opérations	0,00	0,00	0,00
5001 PROGRAMME ANNUEL VOIRIE	0,00	6 037,44	91 000,00
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	6 037,44	0,00
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVER	0,00	0,00	25 000,00
RECETTES TOTALES (2)	58 632,12	53 794,02	66 000,00
Recettes de l'exercice	58 632,12	53 794,02	92 084,00
Non affectées aux opérations	58 632,12	53 794,02	92 084,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	52 524,35	47 756,58	1 639,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 968,45	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	4 199,29	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	6 037,44	90 445,00
5001 PROGRAMME ANNUEL VOIRIE	0,00	6 037,44	0,00
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	0,00	90 445,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	566 981,15	0,00	6 348,72	573 329,87
Dépenses de l'exercice	555 771,37	0,00	6 348,72	562 120,09
Non individualisées en opérations	542 713,07	0,00	6 348,72	549 061,79
16 Emprunts et dettes assimilées	80 967,70	0,00	6 348,72	87 316,42
204 Subventions d'équipement versées	125 600,00	0,00	0,00	125 600,00
21 Immobilisations corporelles	500,00	0,00	0,00	500,00
27 Autres immobilisations financières	335 645,37	0,00	0,00	335 645,37
N° Opérations	13 058,30	0,00	0,00	13 058,30
1003 REHABILITATION BATIMENT VOYAGE	4 404,24	0,00	0,00	4 404,24
1004 REHABILITATION HALLE MARCHANDI	8 654,06	0,00	0,00	8 654,06
Restes à réaliser - reports	11 209,78	0,00	0,00	11 209,78
Non individualisées en opérations	11 209,78	0,00	0,00	11 209,78
204 Subventions d'équipement versées	11 209,78	0,00	0,00	11 209,78
RECETTES TOTALES (2)	390 394,37	56,00	0,00	390 450,37
Recettes de l'exercice	215 094,37	56,00	0,00	215 150,37
Non affectées aux opérations	142 036,07	56,00	0,00	142 092,07
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	16 954,05	56,00	0,00	17 010,05
10 Dotations, fonds divers et réserves	82,02	0,00	0,00	82,02
16 Emprunts et dettes assimilées	125 000,00	0,00	0,00	125 000,00
Affectées aux opérations	73 058,30	0,00	0,00	73 058,30
1008 FERME DE LACHAUD	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
1003 REHABILITATION BATIMENT VOYAGE	4 404,24	0,00	0,00	4 404,24
1004 REHABILITATION HALLE MARCHANDI	8 654,06	0,00	0,00	8 654,06
Restes à réaliser - reports	175 300,00	0,00	0,00	175 300,00
Non affectées aux opérations	37 000,00	0,00	0,00	37 000,00
024 Produits de cessions	37 000,00	0,00	0,00	37 000,00
Affectées aux opérations	138 300,00	0,00	0,00	138 300,00
1012 GARE AUBUSSON	79 800,00	0,00	0,00	79 800,00
1013 RESSOURCERIE	58 500,00	0,00	0,00	58 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

- (1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de voie choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des report (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
9616871112	25/05/2016	2 000 000,00		14 788,86	220 000,00	1 780 000,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 000 000,00		14 788,86	220 000,00	1 780 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

B-3-4-A21

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 317 452,81								
1641 Emprunts en euros (total)					11 317 452,81								
N° 0279868 LOGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/01/1992		01/02/1993	279 888,00	R		5,8	0,47836	A	X		N A-1
N° 0941158 FAM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/10/2002		01/01/2003	646 567,76	F		4,2	3,58731	T	X		N A-1
N° 00999715718	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	28/06/2003		30/09/2003	58 000,00	F		4,05	4,44958	T	X		N A-1
N° 00999721088 F	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	03/06/2003		05/06/2004	241 800,00	F		4,05	4,05045	A	X		N A-1
N° 00999639439 M	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	13/12/2004		10/03/2005	305 000,00	F		4,65	4,73896	T	X		N A-1
N° 7170263MAISON	CAISSE EPARGNE	18/10/2004		25/10/2004	26 000,00	R		2,35	0,06547	T	X		N A-1
N° 7022667 MAISO	CAISSE EPARGNE	01/08/2006		25/11/2006	62 000,00	F		4,13	4,19655	T	X		N A-1
N° 94951 BOUCHER	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	06/02/2006		01/05/2006	43 500,00	F		3,67	3,72526	T	X		N A-1
N° 231395MAISON	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	27/10/2009		01/02/2010	366 000,00	F		4,5	4,57792	T	X		N A-1
N° 8228332MAISO	CAISSE EPARGNE	19/07/2010		25/12/2010	559 000,00	R		2,35	2,10749	M	P		N A-1
N° 77113256 AUBER	CAISSE EPARGNE	10/06/2010		25/06/2010	155 000,00	F		3,75	3,80368	T	X		N A-1
N° 8228367 FERME	CAISSE EPARGNE	08/07/2010		25/08/2012	231 705,44	F		1,85	1,45611	M	P		N A-1
N° 8019166 CENT	CAISSE EPARGNE	12/04/2011		25/07/2011	400 000,00	F		1,9	2,15959	T	P		N A-1
N° 00000708271 P	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	22/12/2012		01/04/2013	800 000,00	R	EURIBOR	2,47	2,37376	T	C		N A-1
N° 4733255 CITE	CAISSE EPARGNE	10/07/2014		15/07/2014	350 000,00	R		2,7	2,84044	T	C		N A-1
N° 4740753 CENT	CAISSE EPARGNE	17/11/2014		25/02/2015	1 500 000,00	F		2,27	2,26198	T	C		N A-1
N° 4298371 VOIRI	CAISSE EPARGNE	10/07/2014		25/10/2014	400 000,00	F		2,55	2,57265	T	C		N A-1
N° 5042215 CENTR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/06/2014		10/06/2017	1 500 000,00	F		2,25	2,01416	A	C		N A-1
N° 4507062 VOIR	CAISSE EPARGNE	20/07/2015		25/10/2015	500 000,00	F		1,46	1,46676	T	X		N A-1
N° 5111383 FAM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/11/2015		01/03/2016	1 700 000,00	F		2,64	2,87472	T	X		N A-1
N° 7654479 GITE	CAISSE EPARGNE	18/12/2014		05/03/2016	210 228,18	F		4,77	4,77066	A	X		N A-1
N° 283368 ZI LE	DEXIA CREDIT LOCAL	11/05/2015		01/07/2015	217 517,15	F		3,58	3,62178	T	X		N A-1
N° 4507096 MATER	CAISSE EPARGNE	20/07/2015		25/10/2015	360 000,00	F		1,21	1,21397	T	X		N A-1
N° 7106727 POLE	CAISSE EPARGNE	18/12/2014		25/01/2016	407 286,28	F		3,92	4,28787	T	X		N A-1
Total général					11 317 452,81								

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	IV
	A2.2

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel progressif ; F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB101507C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 548 386,99					614 410,10	202 006,82	0,00	48 844,91	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 548 386,99					614 410,10	202 006,82	0,00	48 844,91	
N° 0279868 LOGE	N	0,00		42 680,15	6,08	R		0,45547	6 060,01	874,94	0,00	688,16	
N° 0941158 FAM	N	0,00		275 296,05	8,75	F		3,51213	30 194,56	6 528,49	0,00	2 573,57	
N° 00999715718	N	0,00		2 462,30	0,42	F		4,44858	2 462,30	37,46	0,00	0,00	
N° 00999721088 F	N	0,00		20 874,44	0,42	F		4,05045	20 974,44	849,46	0,00	0,00	
N° 00999639439 M	N	0,00		189 537,38	11,92	F		4,73896	12 093,93	8 604,63	0,00	481,32	
N° 7170263 MAISON	N	0,00		4 016,65	1,50	R		0,08547	1 984,80	0,00	0,00	0,00	
N° 7022867 MAISO	N	0,00		33 414,11	8,58	F		4,19655	3 239,42	1 330,26	0,00	124,62	
N° 94951 BOUCHER	N	0,00		11 543,43	3,08	F		3,72526	3 406,94	377,10	0,00	49,77	
N° 231395 MAISON	N	0,00		257 143,65	11,83	F		4,57792	16 555,31	11 294,69	0,00	1 804,41	
N° 8228332 MAISO	N	0,00		386 365,16	12,92	R		2,10749	26 536,67	5 122,25	0,00	95,95	
N° 7713256 AUBER	N	0,00		122 536,98	17,42	F		3,80368	5 056,26	4 524,58	0,00	73,43	
N° 8228367 FERME	N	0,00		170 560,65	12,50	F		1,45611	12 151,06	2 257,48	0,00	48,84	
N° 8019166 CENT	N	0,00		151 005,63	3,25	F		2,15959	41 861,87	1 921,51	0,00	286,36	
N° 00000708271 P	N	0,00		546 666,73	10,00	R	EURIBOR	2,36753	53 333,32	10 117,27	0,00	3 157,33	
N° 4733255 CITE	N	0,00		293 125,00	16,50	R		2,61	17 500,00	6 391,80	0,00	1 571,06	
N° 4740753 CENT	N	0,00		1 320 000,00	21,83	F		2,26198	60 000,00	29 453,26	0,00	2 860,20	
N° 4299371 VOIRI	N	0,00		270 000,00	6,50	F		2,57265	40 000,00	6 502,50	0,00	1 075,25	
N° 5042215 CENTR	N	0,00		1 500 000,00	38,42	F		1,96991	0,00	27 197,47	0,00	18 843,75	
N° 4507062 VOIR	N	0,00		344 813,56	4,50	F		1,46676	70 622,09	4 648,79	0,00	733,92	
N° 5111383 FAM	N	0,00		1 700 000,00	26,67	F		2,67472	54 672,62	43 909,34	0,00	3 584,43	
N° 7654479 GITE	N	0,00		187 910,22	11,17	F		4,77066	11 963,60	8 963,32	0,00	6 900,62	
N° 283368 ZI LE	N	0,00		167 212,72	6,75	F		3,62178	21 410,81	5 700,91	0,00	1 304,93	
N° 4507036 MATER	N	0,00		200 688,33	2,50	F		1,21397	72 207,25	2 101,51	0,00	285,02	
N° 7106727 POLE	N	0,00		350 433,84	9,50	F		4,28787	30 122,84	13 297,80	0,00	2 301,97	
Total général		0,00		8 548 386,99					614 410,10	202 006,82	0,00	48 844,91	

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ÉTAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire passer le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC91015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt: F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'emprunt.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6611 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts négus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV
A2.2

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces Indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres Indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-Jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	24 100,00% 8 548 386,99				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapion).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 600,00€			14/01/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencements et installations	10	14/01/2014
Linéaire	Agencements terrains	5	14/01/2014
Linéaire	Camions et véhicules industriels	7	14/01/2014
Linéaire	Installations chauffage	5	14/01/2014
Linéaire	Installations de voirie	10	14/01/2014
Linéaire	Logiciels	2	14/01/2014
Linéaire	Matériel classique	5	14/01/2014
Linéaire	Materiel de bureau	5	14/01/2014
Linéaire	Matériel informatique	3	14/01/2014
Linéaire	Mobilier	10	14/01/2014
Linéaire	Plantations	10	14/01/2014
Linéaire	Voitures	5	14/01/2014

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	568 733,12	I 568 733,12
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	564 828,46	564 828,46
1641	Emprunts en euros	564 828,46	564 828,46
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	3 904,66	3 904,66
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 904,66	3 904,66
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	568 733,12	97 344,23	D001 1 894 215,20	2 560 292,55

- (1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	961 334,61	III 961 334,61
	Ressources propres externes de l'année (a)	2 460,00	2 460,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	2 460,00	2 460,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	958 874,61	958 874,61
28031	Amortissements des frais d'études	7 290,00	7 290,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	5 158,00	5 158,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	14 577,00	14 577,00
28041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt national	2 352,00	2 352,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	2 017,00	2 017,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	34 666,00	34 666,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	14 208,00	14 208,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	24 862,00	24 862,00
28051	Concessions et droits similaires	3 972,00	3 972,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 364,00	2 364,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 163,00	1 163,00
28132	Immeubles de rapport	9 772,30	9 772,30
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	33,93	33,93
281571	Matériel roulant	40 406,36	40 406,36
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 078,00	2 078,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	11 265,52	11 265,52
281728	Autres agencements et aménagements	2 577,24	2 577,24
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 183,39	3 183,39
28182	Matériel de transport	81 366,92	81 366,92
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 023,02	12 023,02
28184	Mobilier	4 775,00	4 775,00
28188	Autres immobilisations corporelles	42 866,85	42 866,85
024	Produits de cessions	66 000,00	66 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	569 897,08	569 897,08

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	961 334,61	175 300,00	0,00	0,00	1 136 634,61

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 560 292,55
Ressources propres disponibles	IV 1 136 634,61
Solde	V = IV - II (6) -1 423 657,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 244 550,00		Recettes issues de la TEOM	1 687 305,00
60611	Eau et assainissement	1 250,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères e	1 687 305,00
60612	Énergie - Électricité	6 000,00		Dotations et participations reçues	13 320,00
60622	Carburants	45 800,00	74712	Emplois d'avenir	13 320,00
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00		Autres recettes de fonctionnement éventuelles	260 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	70	Produits des services, du domaine et vent	260 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	70688	Autres prestations de services	245 000,00
6064	Fournitures administratives	200,00	70878	par d'autres redevables	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00			
611	Contrats de prestations de services	1 012 000,00			
6132	Locations immobilières	39 300,00			
6135	Locations mobilières	46 500,00			
61551	Matériel roulant	20 000,00			
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00			
6156	Maintenance	3 000,00			
6184	Versements à des organismes de formation	500,00			
6262	Frais de télécommunications	1 500,00			
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	38 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	467 908,18			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 434,70			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	6 142,97			
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	861,70			
64111	Rémunération principale	237 407,65			
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	5 420,75			
64118	Autres indemnités	24 287,76			
64131	Rémunérations	28 732,30			
64138	Autres indemnités	1 200,00			
64162	Emplois d'avenir	18 023,40			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	45 603,59			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	76 987,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 472,36			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 000,00			
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	200,00			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 244,00			
6474	Versements aux autres œuvres sociales	2 400,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00			
6478	Autres charges sociales diverses	1 890,00			
65	Autres charges de gestion courante	1 040,00			
65888	Autres	1 040,00			
66	Charges financières	37,18			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37,46			
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus n	-0,28			
67	Charges exceptionnelles	500,00			
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00			
	Total des dépenses réelles	1 714 035,36		Total des recettes réelles	1 960 625,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	52 524,35	042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	2 733,02
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelle.	52 524,35	777	Quote-part des subventions d'investissement	2 733,02
	Total des dépenses d'ordre	52 524,35		Total des recettes d'ordre	2 733,02
	TOTAL GENERAL	1 766 559,71		TOTAL GENERAL	1 963 358,02

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférés en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

Article (2)	DEPENSES (1)		Article (2)	RECETTES (1)	
	Libellé (2)	Montant		Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	3 675,03		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
1641	Emprunts en euros	3 675,03			
	Acquisitions d'immobilisations	12 000,00		Dotations et subventions reçues	6 167,77
2158	Autres installations, matériel et outillage tech	12 000,00	10222 1331	F.C.T.V.A. Dotation d'équipement des territoires ruraux	1 968,48 4 199,29
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	15 675,03		Total des recettes réelles	6 167,77
040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	2 733,02	040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	52 524,35
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	2 733,02	28158 28182 28188	Autres installations, matériel et outillage tech Matériel de transport Autres immobilisations corporelles	3 118,00 41 733,75 7 672,60
	Total des dépenses d'ordre	2 733,02		Total des recettes d'ordre	52 524,35
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 408,05		TOTAL GENERAL DES RECETTES	58 692,12

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférés en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					136 850,00	134 166,56											1 452,87	2 711,66
CREUSALIS	2016	X	LOGEMENTS SOCIAUX	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 600,00	39 689,78	38,17	A	V		0,55	V			0,55		218,30	915,23
CREUSALIS	2016	X	LOGEMENTS SOCIAUX	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 000,00	79 459,46	38,17	A	V		1,35	V			1,35		1 072,71	1 561,33
CREUSALIS	2016	X	LOGEMENTS SOCIAUX	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 050,00	9 907,96	48,17	A	V		1,35	V			1,35		133,76	143,96
CREUSALIS	2016	X	LOGEMENTS SOCIAUX	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 200,00	5 109,36	48,17	A	V		0,55	V			0,55		28,10	91,14
TOTAL GENERAL					136 850,00	134 166,56											1 452,87	2 711,66

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

B-3-4-A22

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV
B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	4 164,53
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C+D	4 164,53
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	9 464 235,34
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,04%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 151-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0	0	0	0	0	0
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	0	0	0	0	0	0
Directeur général des services	A	0	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8	0	8	8	1	9
Attaché	A	3	0	3	3	0	3
CHARGEES DE COMMUNICATION	A	0	0	0	0	1	1
Rédacteur	B	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal 2e classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif 1e classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif 2e classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif Principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		22	2	24	24	1	25
Ingénieur	A	2	0	2	2	0	2
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Technicien principal 1e classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	11	2	13	13	0	13
Adjoint technique 1e classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique 2e classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal 2e classe	C	0	0	0	0	0	0
AGENT DECHETTERIE	C	4	0	4	4	0	4
Agent de maîtrise	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	2	0	2
EJE	B	0	0	0	0	0	0
EJE chef	B	0	0	0	0	0	0
B-3-4-C1		0	0	0	0	0	0

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur Principal de Jeunes enfants							
Aux de puériculture principal 2ème classe	B C	2 0	0 0	2 0	2 0	0 0	2 0
FILIERE SPORTIVE (g)							
Conseiller APS	A	0	0	0	0	0	0
Educateur APS	B	0	0	0	0	0	0
Educateur principal 1 ^{re} classe	B	1	0	1	1	0	1
Educateur principal 2 ^e classe	B	1	0	1	1	0	1
Opérateur APS	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)							
Assistant de conservation							
Adjoint du patrimoine	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal 1 ^{re} classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint du patrimoine principal 2 ^e classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)							
Animateur principal 2 ^e classe	B	1	0	1	1	0	1
DIRECTRICE ALSH	B C	1 3	0 1	5	5	1	6
Adjoint d'animation							
EMPLOIS NON CTTES (k)(5)							
CHARGE DE COMMUNICATION	A	0	0	0	0	0	0
CHARGE HABITAT	A B C	0 0 0	0 0 0	4	4	0	4
DIRECTRICE CLSH FELLETIN							
AGENT DECHETTERIE							
ANIMATRICE	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		43	3	46	46	3	49

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NORINT/BS/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet, sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
- ETPT = Effectifs physiques * qualité de travail * période d'activité sur l'année.
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-temps) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018			IV
			C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	340	0,00	A-3-1°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A-3-1°	CDD
TOTAL GENERAL				1 878,28		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un Indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Modif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-3° : article 3, 1ère alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du secrétaire A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire ou de maître des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

4° : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-55 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES**IV**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

<p>Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à siège de la communauté de communes</p> <p>Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.</p>				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 01/01/2014 01/01/2014	COPROD SCIC L'ARBAN	COPROD SCIC L'ARBAN	Société Française	11,00 6 600,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 01/01/2016	CREUSALIS	EPIC CREUSALIS	Autres Organismes Sociaux	68 425,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, règle intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
DORSAL	18/11/2014	Sans fiscalité propre	5 000,00
EPIC	01/01/2016	Sans fiscalité propre	150 000,00
INITIATIVE CREUSE	01/01/2015	Sans fiscalité propre	2 978,00
MEFA	04/03/2014	Sans fiscalité propre	6 198,00
PAYS SUD CREUSOIS	01/01/2014	Sans fiscalité propre	33 120,20
PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN	07/10/2003	Sans fiscalité propre	3 878,00
SM DE LA CITE DE LA TAPISSERIE	01/07/2009	Sans fiscalité propre	122 329,00
SYNDICAT CONSERVATOIRE EMILE GOUE	01/01/2015	Sans fiscalité propre	15 114,00
SYNDICAT LE LAC DE VASSIVIERE	01/01/2015	Sans fiscalité propre	37 230,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	EPIC OFFICE TOURISME	01/01/2016	08/12/2015	SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	ATELIER RELAIS	01/01/2014		20004401400039	SPIC	oui
	INSTRUCTION DES ADS	01/01/2015		20004401400054	SPIC	non
	SPANC	01/01/2014		20004401400021	SPIC	non
	ZAE	01/01/2014		20004401400047	SPIC	oui

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	AUBERGE ST MARC A LOUBAUD	01/01/2014		SPIC
	EPICERIE FAUX LA MONTAGNE	02/01/2014		SPIC
	LOCAL GARE AUBUSSON	03/01/2014		SPIC
	LOCAL LA NAVETTE	04/01/2014		SPIC
	LOCAL TAXI	05/01/2014		SPIC
	STATION SERVICE	06/01/2014		SPIC
	CABINET MEDICAL ST SULPICE	01/01/2016		SPIC

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	14 940 000,00	1,486	12,980	0,000	1 939 212,00	1,486
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13 094 000,00	1,303	7,670	0,000	1 004 310,00	1,303
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	629 900,00	1,123	7,300	0,000	45 983,00	1,123
Cotisation foncière des entreprises	2 439 000,00	0,164	30,170	0,000	735 925,00	0,164
TOTAL	31 102 900,00	0,967			3 725 430,00	0,771

ANNEXE COMPLEMENTAIRE A L'ANNEXE A2.2

OBJET	NUMERO CONTRAT	ETAT DE LA DETTE AVANT RENEGOCIATION			ETAT DE LA DETTE APRES RENEGOCIATION		
		INTERETS 2018 AVANT RENEGOCIATION	CAPITAL 2018 AVANT RENEGOCIATION	CRD AU 01/01/2018	CRD AVANT RENEGOCIATION	CRD APRES RENEGOCIATION	INTERETS 2018 APRES RENEGOCIATION
ZI MONT	283368	5 700,91 €	21 410,81 €	167 212,72 €			5 700,91 €
PISCINE ET VOIRE	708271	10 117,27 €	53 333,32 €	546 666,73 €			10 117,27 €
EXTENSION FOM GENTIOUX	941158	6 528,49 €	30 194,56 €	275 296,05 €	251 887,14 €	251 887,14 €	53 333,32 €
LOGEMENTS SOCIAUX	279868	874,94 €	6 060,01 €	42 680,15 €	36 620,14 €	36 620,14 €	
EXTENSION FAM	5111383	43 909,34 €	54 672,62 €	1 700 000,00 €	1 672 841,76 €	1 672 841,76 €	
PISCINE 27	5042215	27 197,47 €	0,00 €	1 500 000,00 €	1 554 141,42 €	1 554 141,42 €	
FERMIE LACHAUD	8228367	2 257,48 €	12 151,06 €	170 560,65 €	155 524,99 €	155 524,99 €	
MAISON MEDICALE	8228332	5 122,25 €	26 536,67 €	386 365,16 €	375 367,79 €	375 367,79 €	6 825,80 €
POLE ENFANCE	7106727	13 297,80 €	30 122,84 €	350 433,84 €	335 519,30 €	335 519,30 €	29 353,83 €
MAISON BELLUGEON	7022867	1 330,26 €	3 239,42 €	33 414,11 €	31 811,04 €	31 811,04 €	
GITES RETROUVANCE	7654479	8 963,32 €	11 963,60 €	187 910,22 €	175 946,64 €	175 946,64 €	
MEDIATHEQUE FELLETIN	999639439	8 604,63 €	12 093,93 €	189 537,38 €			8 604,63 €
AUBERGE SAINT MARC A	7713256	4 524,58 €	5 056,26 €	122 536,99 €			12 093,93 €
LOUBAUD							5 056,26 €
REHABILITATION DECHARGE							
AUBUSSON	999715718	37,46 €	2 462,30 €	2 462,30 €			37,46 €
REHABILITATION DECHARGE							2 462,30 €
AUBUSSON REMB CAPITAL							
ECHEANCE DEC 2017							
TRAVAUX FAM	999721088	849,46 €	20 974,44 €	20 974,44 €			849,46 €
AQUISITION MAISON							20 974,44 €
PEYRELEVADE HALTE GARDERIE	7170263	0,00 €	1 984,80 €	4 016,65 €			0,00 €
CRECHE							1 984,80 €
CITE TAPISSERIE	4733255	6 391,80 €	17 500,00 €	293 125,00 €			6 391,80 €
PISCINE 1	8019166	1 921,51 €	41 861,87 €	151 005,63 €			17 500,00 €
MATERIEL VOIRE	4507096	2 101,51 €	72 207,25 €	200 688,33 €			1 921,51 €
VOIRE 2015	4507062	4 648,79 €	70 622,09 €	344 813,56 €			41 861,87 €
VOIRE 2014	4299371	6 502,50 €	40 000,00 €	270 000,00 €			72 207,25 €
MAISON MEDICALE FAUX	231395	11 294,69 €	16 555,31 €	257 143,65 €			4 648,79 €
BOUCHERIE EPICERIE	989520802	377,10 €	3 406,94 €	11 543,43 €			70 622,09 €
CENTRE AQUASUD	4740753	29 453,26 €	60 000,00 €	1 320 000,00 €			6 502,50 €
TOTAL		202 006,82 €	614 410,10 €	8 548 386,99 €			184 224,70 €
							564 828,46 €